

ADMISSION
ET
CONCOURS

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON

CONCOURS D'ENTRÉE 2022

SECTION LITTÉRAIRE



SECTION LITTÉRAIRE

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les candidats :

1. doivent être titulaires du baccalauréat ou d'un titre ou diplôme admis en dispense ou en équivalence de celui-ci;
2. ne sont pas autorisés à se présenter plus de trois fois au concours d'entrée de l'ENS de Lyon en première année;
3. ne doivent pas être titulaires d'un diplôme correspondant à 240 unités ECTS (European Credit Transfer System);
4. doivent satisfaire aux conditions requises pour l'accès à la fonction publique s'ils sont ressortissants d'un État membre de l'Union Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen.

Les candidats qui ont demandé la nationalité d'un pays de l'Union Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, doivent obligatoirement informer par courrier M. le Président de l'ENS de Lyon de la date probable de l'acquisition de cette nationalité, ou à défaut de la date de dépôt de leur demande.

Ceux d'entre eux qui sont déclarés admis à l'ENS de Lyon n'ont pas le statut de fonctionnaire stagiaire. S'ils acquièrent en cours de scolarité la nationalité française ou celle d'un autre État membre de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ils bénéficient de la qualité de fonctionnaire stagiaire à compter de la date de cette acquisition.

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET CALENDRIERS

Du 10 décembre 2021 au 11 janvier 2022 à 17 heures, l'inscription des candidats se fait uniquement par internet aux adresses suivantes :

■ Pour les séries **Lettres et Arts, Langues vivantes et Sciences humaines**

<http://www.concours-bel.fr>

■ Pour la série **Sciences économiques et sociales**

<http://www.concours-bce.com>

Les calendriers, programmes, textes réglementaires, sujets et rapports des années précédentes ainsi que les informations utiles aux candidats admissibles sont à consulter sur le site de l'ENS de Lyon :

<http://www.ens-lyon.fr>, onglet « Formation », rubrique « Admission » puis « Concours lettres et sciences humaines ».

Le concours littéraire d'entrée à l'ENS de Lyon se prépare en 2 ans après le baccalauréat, essentiellement dans les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles des lycées d'enseignement secondaire.

Le concours comprend quatre séries : Lettres et arts, Langues vivantes, Sciences humaines, Sciences économiques et sociales. Chacune fait l'objet d'un programme précis, publié au Bulletin officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (BOESR).

En 2021, 4486 candidats se sont inscrits au concours pour 116 postes :

Lettres et arts
spécialités :
lettres modernes,
lettres classiques,
arts

**1442 inscrits
35 postes**

Langues vivantes*
spécialités :
allemand, anglais,
arabe, chinois,
espagnol,
grec moderne,
hébreu, italien,
japonais, polonais,
portugais, russe

**711 inscrits
34 postes**

Sciences humaines
spécialités :
philosophie,
histoire
et géographie

**1393 inscrits
37 postes**

**Sciences économiques
et sociales**

**940 inscrits
10 postes**

* Les douze langues citées ci-dessus pour la série Langues vivantes sont proposées pour toutes les séries tant à l'écrit qu'à l'oral.



ENS DE LYON

SÉRIES LETTRES ET ARTS, LANGUES VIVANTES ET SCIENCES HUMAINES



Épreuves d'admissibilité

Elles se déroulent dans le centre d'écrit choisi lors de l'inscription.



Épreuves d'admission

(après admissibilité)
Elles se déroulent à l'ENS de Lyon (site Descartes)

5 ÉPREUVES COMMUNES AUX 3 SÉRIES

Composition française ⁵ dissertation	durée : 6h – coef. : 2
Composition d'histoire ⁵ dissertation	durée : 6h – coef. : 1
Composition de géographie dissertation (l'usage de l'atlas est interdit)	durée : 5h – coef. : 1
Composition de philosophie ⁵ dissertation	durée : 6h – coef. : 1
Commentaire d'un texte en langue vivante étrangère et traduction d'une partie ou de la totalité de ce texte (LV1) ^{1 et 5} Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Grec moderne, Hébreu, Italien, Japonais, Polonais, Portugais, Russe.	durée : 6h – coef. : 1

1 OU 2 ÉPREUVE(S) DE SPÉCIALITÉ SUIVANT LA SÉRIE

■ SÉRIE LETTRES ET ARTS

(une spécialité parmi les trois proposées, à choisir lors de l'inscription)

Spécialité Lettres modernes

Étude littéraire stylistique d'un texte français postérieur à 1600

Spécialité Lettres classiques⁴

Version latine
Version grecque

Spécialité Arts⁵

L'une des quatre épreuves suivantes, à choisir lors de l'inscription :

- Composition d'études théâtrales
- Composition d'études cinématographiques
- Composition d'histoire de la musique
- Composition d'histoire et théorie des arts

■ SÉRIE LANGUES VIVANTES

Spécialité Langue vivante^{2 et 3}

Thème en langue vivante étrangère
La langue est la même que celle choisie au titre de l'épreuve de commentaire et traduction.

■ SÉRIE SCIENCES HUMAINES

(une spécialité parmi les deux proposées, à choisir lors de l'inscription)

Spécialité Philosophie

Deuxième composition de philosophie

Spécialité Histoire et Géographie

Histoire : explication de texte ou de documents historiques
Géographie : commentaire de carte géographique

Chaque épreuve comprend 1 heure de préparation et 30 minutes devant le jury à l'exception :

- de l'épreuve d'approches des sciences humaines qui comprend 1 heure de préparation et 25 minutes devant le jury ;
- de l'épreuve de spécialité Lettres modernes : étude synthétique de deux extraits qui comprend 1h30 de préparation et 30 minutes devant le jury ;
- des épreuves de spécialité arts (hors musique et cinéma) qui comprennent 2 heures de préparation et 1 heure devant le jury ;
- de l'épreuve de musique de la spécialité arts qui comprend deux sessions : la première, sans préparation, de 30 minutes devant le jury et la seconde comprenant 2 heures de préparation et 15 minutes devant le jury ;
- de l'épreuve de cinéma de la spécialité arts qui comprend 3 heures de préparation et 1 heure devant le jury.

2 ÉPREUVES COMMUNES

Explication d'un texte littéraire	coef. : 1,5
Approches des sciences humaines	coef. : 1

ÉPREUVES DE SPÉCIALITÉ SUIVANT LA SÉRIE

■ SÉRIE LETTRES ET ARTS

Spécialité Lettres modernes

■ Étude synthétique de deux extraits d'œuvres au programme

■ L'une des trois épreuves suivantes à choisir lors de l'inscription :

- Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme⁷ d'une centaine de lignes au maximum, suivie d'un entretien en langue étrangère sur ce texte. La langue peut être **identique ou différente** que celle choisie au titre de l'épreuve de commentaire et traduction.

ou

- Traduction et commentaire d'un texte latin⁴ d'une douzaine de lignes. Le texte est choisi en cohérence avec le thème de culture antique au programme de l'année.

ou

- Traduction et commentaire d'un texte grec⁴ d'une douzaine de lignes. Le texte est choisi en cohérence avec le thème de culture antique au programme de l'année.

Spécialité Lettres classiques⁴

■ Explication d'un texte latin

■ Explication d'un texte grec

Spécialité Arts

■ L'une des quatre épreuves suivantes : (le choix est **le même** que celui de la composition de l'épreuve d'admissibilité)

- Études théâtrales
- Études cinématographiques
- Histoire des arts

• Musique (l'épreuve est en deux sessions, chacune comptant pour moitié dans la note finale)
- interprétation suivie d'un entretien

- écriture musicale

■ L'une des trois épreuves suivantes à choisir lors de l'inscription :

- Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme⁷ d'une centaine de lignes au maximum, suivie d'un entretien en langue étrangère sur ce texte. La langue peut être **identique ou différente** que celle choisie au titre de l'épreuve de commentaire et traduction.

ou

- Traduction et commentaire d'un texte latin⁴ d'une douzaine de lignes. Le texte est choisi en cohérence avec le thème de culture antique au programme de l'année.

ou

- Traduction et commentaire d'un texte grec⁴ d'une douzaine de lignes. Le texte est choisi en cohérence avec le thème de culture antique au programme de l'année.

SÉRIES LETTRES ET ARTS, LANGUES VIVANTES ET SCIENCES HUMAINES



Épreuves d'admission

(après admissibilité)

Elles se déroulent à l'ENS de Lyon (site Descartes)

■ SÉRIE LANGUES VIVANTES

Spécialité Langue vivante

- Explication d'un texte d'auteur étranger LV1⁷ (la langue est **la même** que celle choisie au titre de l'épreuve de commentaire et traduction) coef. : 2
- Analyse en langue étrangère LV1⁷ d'un texte étranger hors programme d'une centaine de lignes au maximum, suivie d'un entretien en langue étrangère sur ce texte. La langue est **la même** que celle choisie au titre de l'épreuve de commentaire et traduction. coef. : 1,25
- L'une des trois épreuves suivantes à choisir lors de l'inscription : coef. : 0,75
 - Analyse en langue étrangère LV2⁷ d'un texte étranger hors programme d'une centaine de lignes au maximum, suivie d'un entretien en langue étrangère sur ce texte. La langue est **différente** de celle choisie au titre de l'épreuve de commentaire et traduction.
 - ou
 - Traduction et commentaire d'un texte latin⁴ d'une douzaine de lignes. Le texte est choisi en cohérence avec le thème de culture antique au programme de l'année.
 - ou
 - Traduction et commentaire d'un texte grec⁴ d'une douzaine de lignes. Le texte est choisi en cohérence avec le thème de culture antique au programme de l'année.

¹ L'usage d'un dictionnaire unilingue est autorisé. Pour le japonais l'usage de deux dictionnaires unilingues, dont un en langue japonaise de caractères chinois, est autorisé. La liste des dictionnaires autorisés est publiée annuellement avec le programme.

² L'usage d'un dictionnaire est interdit sauf pour l'arabe, le chinois et l'hébreu, pour lesquels l'usage d'un dictionnaire bilingue est autorisé, et le japonais pour lequel l'usage d'un dictionnaire bilingue (français-japonais) et d'un dictionnaire unilingue en langue japonaise de caractères chinois est autorisé.

³ Pour les spécialistes d'anglais, la série Langues vivantes de l'ENS de Lyon constitue une banque d'épreuves avec le concours de l'ENS Paris - Saclay. Pour des informations spécifiques à l'ENS Paris - Saclay, consulter directement l'École concernée.

⁴ L'usage d'un ou de plusieurs dictionnaires latin-français/grec-français est autorisé à l'exception de tout autre recueil de vocabulaire.

⁵ Épreuve(s) commune(s) avec l'ENS (Paris).

⁷ L'usage d'un dictionnaire est interdit sauf pour l'arabe, le chinois et l'hébreu, pour lesquels l'usage d'un dictionnaire unilingue est autorisé, et le japonais pour lequel l'usage de deux dictionnaires unilingues, dont un en langue japonaise de caractères chinois, est autorisé.

■ SÉRIE SCIENCES HUMAINES

Toutes Spécialités

- L'une des trois épreuves suivantes à choisir lors de l'inscription : coef. : 1
 - Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme⁷ d'une centaine de lignes au maximum, suivie d'un entretien en langue étrangère sur ce texte. La langue peut être **identique ou différente** que celle choisie au titre de l'épreuve de commentaire et traduction.
 - ou
 - Traduction et commentaire d'un texte latin⁴ d'une douzaine de lignes. Le texte est choisi en cohérence avec le thème de culture antique au programme de l'année.
 - ou
 - Traduction et commentaire d'un texte grec⁴ d'une douzaine de lignes. Le texte est choisi en cohérence avec le thème de culture antique au programme de l'année.

Spécialité Philosophie

- Explication d'un texte philosophique coef. : 1,5
- Exposé sur une question de philosophie coef. : 1,5

Spécialité Histoire et Géographie

- Interrogation d'histoire coef. : 1,5
- Interrogation de géographie coef. : 1,5

■ ENS DE LYON

15 parvis René Descartes
BP 7000 – 69342 Lyon cedex 07
<http://www.ens-lyon.fr>

■ SERVICE ADMISSION ET CONCOURS

Téléphone : 04 37 37 61 74
admission.concours@ens-lyon.fr
www.ens-lyon.fr/formation/admission

- Pour tout complément d'information, consultez la notice relative aux concours d'entrée des Écoles normales supérieures, disponible auprès de votre établissement d'origine.

Ont valeur réglementaire :

- arrêté modifié du 29 octobre 2013 : École normale supérieure de Lyon - Conditions d'admission des élèves et programmes spécifiques des concours.
- arrêté du 9 septembre 2004 modifié : Écoles normales supérieures - Conditions d'admission des élèves par concours.
- circulaire du 29 octobre 2020 : débouchés offerts à partir de la banque d'épreuves littéraires des ENS - session 2021. Circulaire relative à la session 2022 en cours de publication.
- arrêté du 13 septembre 2021 : programme des épreuves du concours littéraire d'admission à l'École normale supérieure de Lyon pour la session 2022.

SÉRIE SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES



Épreuves écrites

Elles se déroulent dans le centre d'écrit choisi lors de l'inscription.

5 ÉPREUVES OBLIGATOIRES

Composition d'histoire contemporaine durée : 6h – coef. : 2
dissertation

Composition de mathématiques durée : 4h – coef. : 2
selon la nature du sujet à traiter,
l'usage de la calculatrice électronique
à alimentation autonome sans imprimante
peut être autorisé.

Composition de sciences sociales durée : 6h – coef. : 2*
dissertation avec documents

Composition française durée : 6h – coef. : 1
dissertation

Composition de philosophie durée : 6h – coef. : 1
dissertation / **Épreuve écrite comptant
pour l'admission**

1 ÉPREUVE AU CHOIX PARMIS LES 4 SUIVANTES

■ **LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE⁶** durée : 6h – coef. : 1

Analyse et commentaire en langue vivante étrangère
d'un ou de plusieurs textes ou documents relatifs
à la civilisation d'une aire linguistique.

Le candidat choisit une des 12 langues proposées
pour la série Langues vivantes lors de l'inscription.

■ **COMPOSITION DE GÉOGRAPHIE** durée : 6h – coef. : 1
(l'usage de l'atlas est interdit)

■ **VERSION LATINE⁴** durée : 4h – coef. : 1

■ **VERSION GRECQUE⁴** durée : 4h – coef. : 1

*Arrêté modificatif de l'arrêté modifié du 29 octobre 2013 en cours
de publication

⁴ L'usage d'un ou de plusieurs dictionnaires latin-français/grec-français est autorisé à
l'exception de tout autre recueil de vocabulaire.

⁶ L'usage d'un seul dictionnaire unilingue est autorisé, sauf pour le japonais, pour lequel
l'usage de deux dictionnaires unilingues, dont un en langue japonaise de caractères
chinois est autorisé.



Épreuves orales

(après admissibilité à l'écrit)
Elles se déroulent à l'ENS de Lyon (site Descartes).

Chaque épreuve comprend 1 heure de préparation et 30 minutes devant le jury.

3 ÉPREUVES OBLIGATOIRES

Économie coef. : 4*

Sociologie coef. : 4*

Pour ces deux épreuves, le programme de la série SES
de l'ENS de Lyon et du concours Sciences sociales de l'ENS
Paris - Saclay est commun.

Langue vivante⁷ coef. : 1

Explication en langue vivante étrangère d'un texte contemporain
hors programme relatif à la civilisation d'une aire linguistique,
suivie d'un entretien en langue vivante étrangère avec le jury.

La langue est **la même** que celle choisie au titre de l'épreuve à
option de langue vivante pour l'admissibilité.

1 ÉPREUVE AU CHOIX PARMIS LES 3 SUIVANTES

■ **GÉOGRAPHIE** coef. : 1

Commentaire de documents géographiques.

■ **HISTOIRE CONTEMPORAINE** coef. : 1

Interrogation sur un sujet d'histoire contemporaine,
suivie d'un entretien avec le jury.

Pour cette épreuve, le programme de la série SES
de l'ENS de Lyon, du concours B/L de l'ENS (Paris)
et du concours Sciences sociales de l'ENS Paris - Saclay
est commun.

■ **MATHÉMATIQUES** coef. : 1

Le programme est celui de l'épreuve écrite d'admissibilité.

■ ENS DE LYON

15 parvis René Descartes
BP 7000 – 69342 Lyon cedex 07
<http://www.ens-lyon.fr>

■ SERVICE ADMISSION ET CONCOURS

Téléphone : 04 37 37 61 74
admission.concours@ens-lyon.fr
www.ens-lyon.fr/formation/admission

■ Pour tout complément d'information, consultez la notice
relative aux concours d'entrée des Écoles normales supérieures,
disponible auprès de votre établissement d'origine.

Ont valeur réglementaire :

- arrêté modifié du 29 octobre 2013 : École normale supérieure
de Lyon - Conditions d'admission des élèves et programmes
spécifiques des concours.

- arrêté du 9 septembre 2004 modifié : Écoles normales
supérieures - Conditions d'admission des élèves par concours.

- circulaire du 29 octobre 2020 : débouchés offerts à partir de la
banque d'épreuves littéraires des ENS - session 2021.

Circulaire relative à la session 2022 en cours de publication.

- arrêté du 13 septembre 2021 : programme des épreuves du
concours littéraire d'admission à l'École normale supérieure de
Lyon pour la session 2022.